

Aubervilliers, le 28 janvier 2008

Signature de la convention de renouvellement urbain du quartier Vilette/Quatre-Chemins à Aubervilliers (93)

La deuxième convention de renouvellement urbain pour la Ville d'Aubervilliers sera signée le **JEUDI 31 JANVIER 2008**, en présence de **Claude BALAND**, préfet de Seine-Saint-Denis, de **Patrick BRAOUEZEC**, président de Plaine Commune, de **Pascal BEAUDET**, maire d'Aubervilliers, de **Philippe VAN DE MAELE**, directeur de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et des différents partenaires (la Région Ile-de-France, le Conseil général, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'OPH d'Aubervilliers, la SA France Habitation, Habitats Solidaires, l'Association Foncière Logement, la SA HLM Plaine de France, l'entreprise sociale pour l'habitat Logirep, la Sodedat 93).

Le quartier Vilette Quatre-Chemins constitue la partie Sud-Est de la commune d'Aubervilliers. Il est immédiatement attenant à Paris sur sa frontière Sud, et à Pantin sur sa limite Est matérialisée par l'avenue Jean Jaurès (RN 2).

Quartier d'entrée de ville, il bénéficie d'une bonne desserte par les transports en commun sur sa partie Est (ligne 7 du métro, autobus RATP du réseau Mobilien, gare RER de Pantin) ainsi que d'un bon réseau routier (RN2, autoroutes, périphérique).

Etendu sur une superficie représentant 14% du territoire communal (80ha), ce quartier représente près de 30% des habitants de la commune (18 300 habitants) et 30% de son parc de logements (8 622 logements dont 29 % de logements sociaux).

Il s'agit donc d'un territoire important pour la commune. **Le coût du projet de rénovation urbain s'élève à 113 millions d'euros, dont 34,7 millions financés par l'ANRU.**

Ce projet s'inscrit dans la poursuite de la requalification du quartier Vilette/Quatre-Chemins et des actions menées dans le cadre du protocole local de lutte contre l'habitat indigne, de l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat et de résorption de l'habitat insalubre.

Les maîtres d'ouvrages partenaires de l'opération ont été sélectionnés sur la base de leur implication et leur compétence en relogement. Pour Daniel Biard, Président du Directoire de Logirep – Groupe Polylogis, chargé de plusieurs opérations d'acquisitions-amélioration d'immeubles anciens et d'opérations de construction dans le secteur « Lecuyer Sud », cette opération ambitieuse de rénovation urbaine, échelonnée sur 5 années de 2009 à 2013, va permettre de fournir aux habitants du quartier des logements sains et confortables tout en améliorant et dynamisant leur cadre de vie, à travers la construction de commerces et la création d'espaces publics. *« Investis dans 11 programmes ANRU en Ile-de-France, nous mettons notre expérience des problématiques de rénovation urbaine au service des habitants d'Aubervilliers, pour leur proposer des solutions de relogement bien rôdées et des logements sociaux de haute qualité environnementale (HQE), conformément à notre mission d'intérêt public »*, précise-t-il.

Contacts presse :

Mairie d'Aubervilliers - Cabinet du Maire
Cendie Verdeau-Tournerie
Tél. : 01.48.39.50.43 / 06.26.93.20.64
cverdeau@mairie-aubervilliers.fr

Logirep – Groupe Polylogis
Virginie Belloir
Tél. : 01 41 18 85 55
virginieb@fqcom.fr

Principales caractéristiques du projet de rénovation urbaine du quartier Vilette/Quatre-Chemins

Les principaux dysfonctionnements urbains, techniques et sociaux :

- Un quartier habité par une importante population précarisée,
- Une forte instabilité résidentielle (2/3 de rotations en 9 ans)
- Un habitat marqué par l'insalubrité d'une partie de son parc privé et de son manque de confort (25% des logements des îlots anciens n'ont pas de salle de bain)
- Une imbrication des tissus dégradés (habitat, activités, commerces) aggravée par un morcellement des propriétés.
- Une offre de logements en inadéquation avec les besoins (suroccupation, logements trop petits,...),
- Un parc de logements sociaux au bâti, aux parties communes et aux immeubles dégradés, dont l'ensemble Cité République (288 logements) est emblématique,
- Des espaces publics enclavés et sous dimensionnés,
- Un quartier minéral en carence d'espaces verts,
- Des équipements publics inadaptés (crèche, centre nautique) ou saturés (équipements scolaires).

Les grands objectifs :

- Accélérer la résorption de l'habitat indigne tout en recherchant pour la population actuelle des solutions de relogements sur le quartier ou à proximité
- Proposer une offre diversifiée de logements
- Poursuivre la requalification des ensembles d'habitat récent sur le quartier
- Transformer et créer des espaces et équipements publics de qualité
- Redynamiser l'activité et le secteur économique et commercial

Les moyens :

- Démolition de plus de 400 logements du parc privé insalubre dont 250 logements actuellement occupés
- Construction de 494 logements dont 293 logements sociaux (dont 85 acquisitions améliorations), 101 en locatifs libre et 100 en accession à la propriété
- Amélioration du parc social existant par la Réhabilitation de 1 256 logements et la résidentialisation de 270 d'entre eux
- Requalification et restructuration de certaines voiries et création de nouvelles voies dans le secteur des impasses pour améliorer le maillage viaire du quartier
- Création d'espaces publics de qualité : square rue Bordier et terrains de sport de proximités sur le secteur des Impasses
- Construction d'une école maternelle (réalisée hors financement ANRU), réhabilitation de la crèche Ethel Rosenberg et du centre nautique (premier équipement municipal en termes de fréquentation)
- Réorganisation des locaux d'activités de la cité République
- Création d'un pôle artisanal en rez-de-chaussée des nouveaux immeubles

Coût prévisionnel : 113 millions d'euros

ANRU : 34,7 millions € soit 31%

Bailleurs Sociaux : 44,8 millions € soit 40%

Région : 9 millions € soit 8%

Plaine Commune : 11,3 millions € soit 10%

Ville d'Aubervilliers : 2,2 millions € soit 2% (hors école maternelle Anne Sylvestre)

Conseil Général : 406 060 € soit 0.4%

CDC : 352 413 € soit 0.3%

Autres : 9 998 140 € soit 9%

Contacts presse :

Mairie d'Aubervilliers - Cabinet du Maire

Cendie Verdeau-Tournerie

Tél. : 01.48.39.50.43 / 06.26.93.20.64

cverdeau@mairie-aubervilliers.fr

Logirep – Groupe Polylogis

Virginie Belloir

Tél. : 01 41 18 85 55

virginieb@fqcom.fr